NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 1er SEPTEMBRE 1894.

OFFICIEL.

Assemblée Générale

—DE—

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Session Régulière de 1894

No 1351 LOI

Pourvoyant à la vente de propriété pour laquelle il a été commissionné et qui a été adjugée à la ville de la Nouvelle-Orléans, ou qui à l'avenir pourra être adjugée à la ville de la Nouvelle-Orléans pour taxes des années 1880 et les subséquentes; pourvoyant au mode d'annoncer la propriété et à la façon dont se feront lesdites ventes; établissant l'effet des actes de ventes et la validité des ventes en vertu de cette loi, et établissant la prescription de tous actes annulant les ventes en vertu de cette loi et pourvoyant au paiement de tous les frais à prendre des produits des ventes.

Avis ayant été dûment donné conformément à l'article 48 de la constitution.

Section 1ère.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qu'il est ici fait l'impôsant devoir au Trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans de préparer, dans les deux mois qui suivront l'expiration de l'année au cours de laquelle la propriété devra être rachetée, ou aussi tôt que possible après cela, une liste complète de toutes les propriétés immobilières pour lesquelles des commissions ont été reçues, et adjugées par ladite ville de la Nouvelle-Orléans pour taxes de l'année 1880 et des subséquentes, et de toutes les propriétés qui, à l'avenir, pourraient être adjugées à la ville de la Nouvelle-Orléans et non rachetées, laquelle liste sera donnée au shérif civil de la paroisse d'Orléans, qui, en la recevant, procèdera de suite à annoncer la vente de toutes les propriétés immobilières annoncées sur ladite liste. Toutes les propriétés seront annoncées en vente pendant trente jours dans un des journaux quotidiens publié dans ladite ville en langue anglaise seulement, la dernière insertion devant se faire le jour même où se vendront les propriétés. Ces annonces seront pleines et entières comme avis aux personnes et aux parties intéressées en quelque sorte dans lesdites propriétés, aucun autre avis n'étant requis. Le shérif est ici prié d'annoncer la vente desdites propriétés au nom des personnes en faveur de qui les propriétés ont été adjugées à la Nouvelle-Orléans, de même qu'aux noms des propriétaires actuels de n'importe lesquelles de ces propriétés.

Si les ventes annoncées comme devant avoir lieu au jour spécial ne sont pas complétées ce jour là, elles se continueront de jour en jour jusqu'à ce qu'elles soient achevées.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., que ladite propriété sera adjugée au dernier et au plus offrant pour du comptant, payable en monnaie courante des Etats-Unis, au moment de l'adjudication, pourvu qu'aucune soumission ne soit acceptée pour la vente faite d'une somme inférieure au montant total pour lequel la propriété a été adjugée à la ville de la Nouvelle-Orléans, ensemble avec les 25 pour cent et tous les frais encourus par la mise en vigueur de cette loi.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., que toutes les ventes en vertu de cette loi donneront aux acquéreurs des titres absolus et parfaits aux propriétés transférées par les actes de vente du shérif sans qu'aucuns autres anciens propriétaires puissent les réclamer, et libérées de tous hypothèques, liens ou privilèges et annonces quelconques sauf les taxes d'Etat. Sur la présentation d'une copie dûment certifiée de l'acte de vente devant n'importe quelle cour ayant juridiction sur la valeur des propriétés, il sera du devoir du juge de cette cour de lancer un arrêt en faveur ou chambre, enjoignant le shérif, lui donnant l'ordre d'immédiatement saisir les propriétés décrites dans ledit acte de vente, et après trois jours d'avis de la dite saisie, qui sera signifié aux occupants ou aux anciens propriétaires, le shérif mettra les acquéreurs en possession desdites propriétés, à moins qu'il ne soit enjoint par une Cour ayant juridiction sur les propriétés. Si les propriétés sont inoccupées, il sera du devoir du shérif de placer pendant une semaine dans un lieu apparent un avis sur lesdites propriétés de la saisie après lequel délai, à moins d'être enjoint, il mettra les acquéreurs en possession. Tous les actes pour les avis enjoints et tous avis pour invalider les ventes faites en vertu de cette loi pour une raison quelconque, et tous actes pour annuller les propriétés vendues en vertu de cette loi, à toutes hypothèques qui existent avant les ventes aux acquéreurs, sont le prescrits par laps d'un année à partir de la date de l'enregistrement au bureau des transferts des actes de ventes aux acquéreurs.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., que les prix commissionnés et payés pour lesdites propriétés seront en plein et final paiement et extinction de toutes les taxes de ville, ensemble avec tous les frais qui y sont dus et exigibles au moment où les propriétés ont été adjugées à la ville de la Nouvelle-Orléans, et les acquéreurs prendront ces propriétés en jouissant toutes les taxes subséquentes d'Etat, de paroisse et de municipalité.

Sec. 5.—Il est de plus décrété, etc., que la commission allouée au shérif civil les frais payés des produits des ventes faites en vertu de cette loi, commission pour la vente des propriétés est toutes les sommes au dessous de deux mille cinq cents dollars, un pour cent, et sur toutes les sommes en sus, une demi de un pour cent sur les montants reçus par lui sous les prix des ventes faites en vertu de cette loi.

Sec. 6.—Il est de plus décrété, etc., que toutes les lois ou parties de lois contraires aux dispositions de celle-ci, sont ici abrogées.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

H. R. LOTT,
Président Pro Tempore du Sénat.
Approuvée le 12 juillet 1894.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
GEO. SPENCER,
Sous-Secrétaire d'Etat.

BULLETIN Télégraphique.

Nettie Neustratter.

San Francisco, 31 août—Les journaux publiaient ce matin le récit d'un scandale dans lequel était compromise Mme Nettie Neustratter. Il n'y a que similarité entre les noms et Mme Neustratter n'est pas compromise. Il s'agit d'une dame Nettie Neustratter qui a détourné le millionnaire de New York de ses devoirs conjugaux.

Les pluies au Texas.

St-Louis, Mo., 31 août—Des dépêches reçues du sud-ouest du Texas annoncent que des pluies torrentielles ont causé de grands dommages aux récoltes et que les rivières ont grossi au point d'emporter des ponts de chemins de fer. Le Rio Grande n'avait pas été si haut depuis cinq ans. Les inondations ont ravagé aussi le territoire mexicain et les voies du chemin de fer international mexicain ont été emportées sur une distance de cinq milles au moins. Plusieurs villes et villages sont complètement inondés.

Le Développement du Sud.

Washington, 31 août—Le comité chargé par la convention des représentants des Etats du Sud, réunis dans l'intérêt du progrès de ceux-ci, a soumis un rapport dans lequel il propose la création d'un bureau central à Washington, où seront exposés les produits des Etats du Sud. Il y aurait en outre dans chaque Etat, un bureau par l'intermédiaire duquel on correspondrait avec le bureau central et qui se chargerait de l'expédition des produits.

Une légère commission serait allouée pour les marchandises vendues par l'intermédiaire du bureau.

La Quarantaine en Belgique.

Washington, 31 août—Le consul des Etats Unis, à Bruxelles, annonce que la Belgique vient de décider que les bestiaux envoyés des Etats Unis seraient détenus pendant 45 jours à la quarantaine, par suite de l'envoi de bestiaux atteints de pleuro pneumonie, qui ont été débarqués dernièrement dans ce pays.

Le secrétaire Morton déclare que cette mesure est insensée de la part d'un pays dont la population est aussi dense que celle de la Belgique, attendu que le prix de la viande sera augmenté. Il dit que cela équivaut à peu près à la protection accordée aux fermiers par le bill McKinley.

Le Comte de Paris.

Londres, 31 août—L'état du comte de Paris est de plus en plus critique. Son oncle, le duc d'Aumale, est attendu d'un moment à l'autre.

Londres, 31 août—Le Comte de Paris a reçu les derniers sacrements en présence des membres de sa famille et de ses domestiques.

Carnegie et la Question Ouvrière.

Londres, 31 août—Andrew Carnegie dit que l'ouvrier américain peut vivre aussi bien que l'ouvrier anglais, à meilleur marché, pourvu qu'il vive avec la même frugalité. Il dit que cette question peut se résumer dans la réponse d'une écossaise à laquelle on demande si elle pouvait vivre avec une certaine annuité, et qui disait qu'elle pourrait vivre avec la moitié, mais qu'elle pourrait dépenser le double.

Suicide.

Glasgow, 31 août—James Johnston, un ex-capitaine dans la marine américaine, s'est suicidé.

Justin McCarthy.

Londres, 31 août—M. Justin McCarthy vient de se marier avec une jeune actrice qui a fait son apparition sur la scène immédiatement après avoir quitté le couvent où elle avait été élevée.

La Campania.

Londres, 31 août—La Campania a fait la traversée de New York à Londres en cinq jours, dix heures et quarante-sept minutes. Il a été une moyenne de 21 5 nœuds à l'heure.

Le Sucre de Betterave.

Washington, 31 août—Plusieurs planteurs du Nebraska qui produisent du sucre de betterave, protestent énergiquement contre la décision du contrôleur l'Aubois qui a annoncé que la prime ne serait pas payée à ceux qui n'avaient pas reçu leur signal avant l'adoption du bill du tarif. Ils vont prendre les mesures nécessaires pour obtenir sa possession de l'argent.

Arrivés.

Washington, 31 août—L'amiral Walker vient d'arriver de Honolulu, et l'amiral Skerrett, de la station Asiatique.

Accident.

Washington, 31 août—Cinq ouvriers qui travaillaient à la réparation de l'église St-Paul ont été entraînés dans l'espace par la chute de l'échafaudage sur lequel ils se trouvaient, et ils ont tous été plus ou moins grièvement blessés.

Explosion.

Une explosion de chaudière a eu lieu à Stoneybrook, comté de Grant, Minn. Trois personnes ont été tuées et une mortellement blessée.

Parmi les morts se trouvent les deux propriétaires de l'établissement où l'accident a eu lieu.

Taïen-Tsin.

Une dépêche de Taïen-Tsin, annonce que les résidents étrangers de cette ville, s'arment dans le but de se défendre au besoin. Ils ont demandé l'envoi de navires de guerre pour les protéger, et on dit que la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie et les Etats-Unis ont déjà répondu à cet appel.

A Samoa.

La situation reste à peu près la même à Samoa; les natifs ont eu entre eux plusieurs engagements et ont perdu quelques hommes, mais le manque d'aliments fait encore plus de victimes que la guerre. Les terres n'ont pas été ensemencées et il n'y a par conséquent pas de récoltes, et la vie malsaine adoptée par les natifs cause beaucoup de décès.

La Grande-Bretagne et l'Allemagne ont décidé d'intervenir et le désarmement des natifs a été ordonné. Un navire est resté amarré pour recevoir les fusils que les rebelles, après avoir été battus par les troupes de Malietoa, avaient promis de remettre entre les mains des vainqueurs. C'est en vain que l'on a attendu leur soumission. On a appris qu'au contraire ils avaient de nouveau attaqué les troupes après s'être mis en embuscade.

Un des navires qui avait quitté la côte, y est revenu précipitamment et l'intention de son capitaine est de faire usage de ses canons et d'agir avec fermeté. On dit que la situation des étrangers est critique. Aux derniers avis, les natifs étaient décidés à désarmer, mais cette nouvelle n'est pas confirmée, et l'on pense qu'ils ne consentiront que difficilement à mettre bas les armes.

La Prime.

La décision du secrétaire Carlisle a fait sensation et causé un grand désappointement aux producteurs. Le sénateur Caffery déclare que ceux-ci n'auront pas de difficulté à obtenir des tribunaux ce qui leur est dû.

Tué.

Une dépêche reçue de Mansfield, Lne., dit que l'un des deux malfaiteurs qui ont récemment commis des vols dans la localité, a été tué d'une balle de Winchester par un député shérif, et qu'on poursuit à la poursuite de son compagnon.

Le Trafic des Esclaves.

On dit que des personnages haut placés vont être probablement compromis dans le scandale causé par la découverte du trafic des jeunes filles en Egypte.

A Lambok.

La capitale de l'île de Lambok est entre les mains des rebelles. Les troupes hollandaises ont été plusieurs fois battues par les Balinaises et elles ont subi de lourdes pertes.

On prétend que l'attaque des troupes hollandaises a été conçue et exécutée par un vieux prince. Les Hollandais tâchent de soulever les chefs des autres tribus contre les Balinaises.

Incendie.

Le feu a causé de grands ravages en Chine parmi les navires à l'ancre dans le fleuve Canton. Des centaines de petits bateaux ont été détruits, et plus de 1,000 natifs qui les occupaient ont péri par l'eau ou par le feu.

Le nombre des cas de peste a tellement diminué, que l'on pense que bientôt les autorités pourront annoncer qu'elle a complètement disparu de la ville de Hong Kong.

En Orient.

Le Congrès de Paix International a adopté une résolution ayant pour objet de mettre fin à la guerre entre la Chine et le Japon.

Ezeta.

Le gouvernement de San Salvador est découragé par la tournure que prend l'affaire des réfugiés du Bennington, qui, comme on le sait, sont en jugement à San Francisco. Les témoignages contre le général Ezeta sont tels que l'on pense qu'il sera mis en liberté par les Etats-Unis.

Nicaragua.

Les détenus de Managua ont été remis en liberté, mais on exerce sur eux une stricte surveillance.

La plupart des prisonniers ont été arrêtés et emmenés sans qu'on leur ait donné le temps d'emporter des vêtements et de s'occuper de réunir pour leur défense les preuves qui pourraient les exonérer.

Hawaii.

On dit que le bruit court que les royalistes de Hawaii méditent un coup d'Etat. Ils se refusent à croire que la dépêche par laquelle le gouvernement des Etats Unis reconnaît la nouvelle forme du gouvernement de Hawaii, n'est pas un faux document.

Le Coton dans l'Inde.

La récolte de coton est très satisfaisante dans l'Inde, particulièrement dans la région du Penjab et dans les provinces du centre et du Nord-Ouest.

La Famille Impériale Russe.

Le Czar, la czarine, le Czarew tch et leurs deux plus jeunes enfants sont partis pour la forêt de Bjelovesh. Le médecin du Czar a accompagné la famille.

UNE TROMBE.

Cinq Personnes Noyées.

On écrit de San Antonio qu'une trombe a inondé la ville d'Uvalde, capitale du comté du même nom et la ville d'Hanis, comté de Medina. Après minuit il y avait 40 pieds d'eau dans la rivière et la population a été obligée de se réfugier sur les terres hautes. Cinq personnes ont été noyées.

Sur la ligne du Southern Pacific, des ponts ont été emportés et la circulation des trains sera interrompue pendant au moins une semaine.

American Homestead Co.—Cette compagnie est la plus ancienne du genre ... [illegible] ... acquittés par elle de la Compagnie.

L'attention ... [illegible]

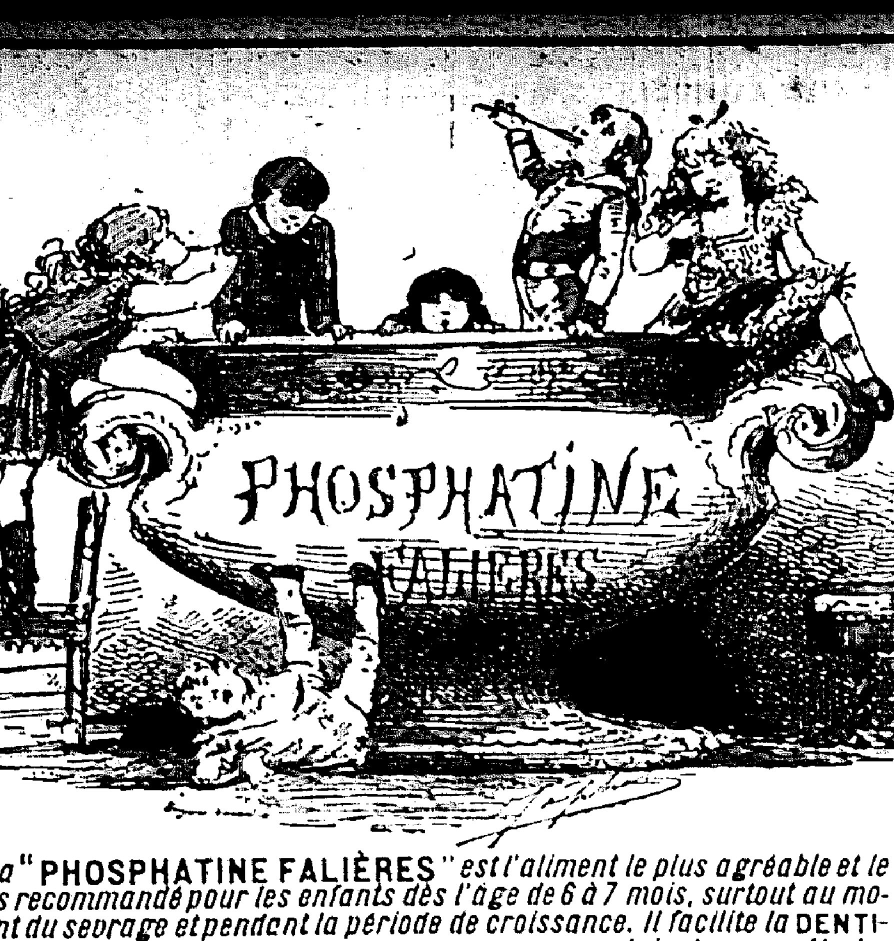

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" *est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la* DENTITION, *assure la* BONNE FORMATION DES OS, *prévient ou arrête les* DÉFAUTS DE CROISSANCE, *empêche la* DIARRHÉE *si fréquente chez les enfants, etc.*

Paris, 6, Avenue Victoria, 6, Paris

DÉPOT A LA Nlle-Orléans J.-L. LYONS & C, 42-44 CAMP, ET TOUTES PHARMACIES.

Bulletin Financier.

Vendredi 31 août 1894.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Echanges ...	$4,207,706 00	$576,686 00
Même semaine année dernière	4,615,797 00	627,449 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

ACTIF	
Billets des Etats Unis et des Banques Nationales	[illegible]
Autres fonds comptant	115,000 00
Change à vue sur N. Y	2,361,700 00
Change étranger	41,000 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	451,000 00
Prêts et escomptes	18,722,000 00
Autre actif comptant	5,705,000 00
Total	[illegible]
PASSIF	
Circulation	805,000 00
Dépôts	19,021,000 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	1,710,300 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	576,100 00
Autre passif comptant	40,000 00
Total	22,162,000 00

MARCHE MONETAIRE.

[illegible]

CHANGES.

[illegible]

ACTIONS ET BONS.

[illegible]

MARCHES DIVERS.

Galveston	6¾
Mobile	[illegible]
Savannah	[illegible]
Charleston	[illegible]
Wilmington	6¾
Norfolk	[illegible]
Baltimore	[illegible]
Boston	[illegible]
Philadelphie	[illegible]
Memphis	[illegible]
Augusta	[illegible]
St Louis	[illegible]

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Stable.
Coton. Middling Gulf 7 1-16

N. Y. FUTURES.

MOUVEMENT DU COTON.

MARCHE DE LIVERPOOL.

MARCHE DU HAVRE.

SUCRE ET MELASSE.

Bulletin Commercial.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

N. O. FUTURES.

[illegible]

RIZ POLI—Tout $12 00 à ——
SON—$9 00 à ——
RIZ BRUT—Achetés ... vendeurs à part.
Carolina ... $3 65 à
Honduras ... 4 00

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—
Patente, le baril ... $3 00
Extra fancy ... $2 —
Fancy ... —

FARINE DE MAIS—$3 60 à 3 65

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:
CREAM MEAL—Choice $3 10.
GRITS—$3 10 à 3 50.
HOMINY—$3 35 le baril.
FARINE D'ERABLE—$4 00.
OAT MEAL—$5 75 à 6 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 58 à 60 pour le blanc, — à 63 pour le mêlé et 58 à 60 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 30 à 30½; Choix — à 40; Texas No 2 — à 38.
SON—40 à 85c.
FOIN—Prime $14 00 à 15 00; Choice $15 50 à 16 50.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 5c. de plus par boisseau; avoine 2 à 5c. de plus par boisseau; son 5 à 5c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros.
MESS PORK—$13 25 à
VIANDES SALEES SECHES—

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

MARCHANDISES DIVERSES.

CHARBON.

VINS ET LIQUEURS.

Cognac—Barils—	Par gallon
Otard, Dupuy & Co. vintage 1891	$3 25
Otard, Dupuy & Co. vintage 1890	3 50
Otard, Dupuy & Co. vintage 1889	3 50
Otard, Dupuy & Co. vintage 1885	3 75
Otard, Dupuy & Co. vintage 1878	7 00
Otard, Dupuy & Co. vintage 1875	7 25
Otard, Dupuy & Co. vintage 1870	8 00
Otard, Dupuy & Co. vintage 1865	9 00
Otard, Dupuy & Co. vintage 1863	9 75
Otard, Dupuy & Co. vintage 1858	10 25
California de Lachman & Jacobi 1887	3 00
California de Lachman & Jacobi 1892	2 75

QUINCAILLERIE.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

MARCHE AUX BESTIAUX.

CHEVAUX ET MULETS.

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

1-5-8

[illegible]

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de

SOARDS.

[illegible]

City Directory, prix ... $6 00
Business Directory, prix 1 00
Mappe de la Ville, ... 50

L. SOARDS, Editeur,
3 Commercial Place, coin Camp.

FEUILLETON.

No 41 Commencé le 14 juillet 1894.

LES DRAMES DE LA PAIX.

Pantalon Rouge.

—PAR—

JULES MARY.

TROISIEME PARTIE.

LE FORT DE LA MORT.

VIII

(Suite).

—Vous n'avez pas pu l'élever, sans doute?.... Elle a suivi sa mère au tombeau.

—Non, non. Ce fut ma mère qui prit soin d'elle.... Pendant que j'étais loin.... Les officiers sont toujours pris par leur service au dehors.... Comment surveilleraient-ils leurs enfants?... Et bien que je fusse séparé d'elle, je ne l'ai pas oubliée.... [illegible]

Il baissa la voix et continua, comme se parlant à lui-même: [illegible]

fatigué, cassé, son sourire me réconfortait..... La vie est été heureuse ainsi et je n'en demandais pas davantage.... Pourquoi faut-il que tout cela se soit écroulé!.... Une chute.... une faute.... la honte.... le déshonneur....

Il se tut, remontant dans le passé, dans les lourds souvenirs.

Et de temps en temps, il soupirait profondément.

Marthe était bien émue.

Elle ne pouvait retenir ses larmes. Elle les essuyait, coulant sans cesse, le cœur bouleversé en écoutant la voix de son père.

Celui-ci disait:

—Depuis, plus rien, plus rien!.... Tout cela semble un mauvais rêve.

Et plus bas encore, avec un immense regret:

—Pourquoi ne m'a-t-on pas laissé périr dans les flammes! Pourquoi m'obliger à vivre désormais, infirme peut-être, alors que j'aspirais, en pleine santé, de toutes mes forces, à la mort!

Chacun de ses mots frappait le cœur de Marthe d'une blessure et résonnait en elle douloureusement.

Oui, cette mort, il la cherchait depuis vingt ans. Ne l'avait-il pas bravée, sur la route de Bazeilles, devant la Maison blanche, bravée vingt fois!

Et Marthe, qui le voyait, qui ne le perdait pas des yeux, pendant cette lutte terrible, Marthe n'avait-elle pas entendu ce cri lui monter du fond de l'âme:

—C'est toi qui diriges ces bras contre la poitrine de ton père. C'est de toi que ton père meurt!

Ce souvenir brusquement évoqué contracta sa gorge et malgré elle lui arracha un sanglot nerveux.

Lavidry eut un geste surpris.

Elle se crut trahie. Il l'avait entendue.

—Vous pleurez? dit-il.

—Comment ne pleurerais-je pas en vous voyant si triste....

Il murmura:

—Tant de bonté! c'est étrange!

Elle reprit avec plus de calme, en affermissant sa voix:

—Mais pourquoi désespérez-vous? J'ai cru comprendre à vos paroles que votre fille n'était pas morte.... qu'elle vivait séparée de vous, seulement......

Il secoua la tête:

—Non, non.... c'est fini.... Il y a longtemps qu'elle n'est plus.

—Qui sait? qui sait!

—Vivante, elle l'eût reconnu!......

—Elle a cru sans doute que la faute dont vous parliez tout à l'heure et qui doit être bien profonde, bien irrémédiable, lui avait fermé le chemin de votre cœur.

—Pourquoi me dites-vous cela!.... On dirait que vous parlez.... en son nom.... comme si vous l'aviez connue....

—Je ne l'ai pas connue et je ne parle pas en son nom. Je parle comme une femme et comme parleraient toutes les femmes. Peut-être qu'elle ne fût pas revenue à vous, bien vite, si elle avait été certaine de rencontrer le pardon sur vos lèvres!

Il ne répondit pas.

Il semble tout à coup s'abîmer dans une foule de pensées.

Elle vit qu'il souffrait. Elle le soulageait ardemment. Elle avait une envie folle de se jeter dans les bras de son père, et de l'étreindre, et de le couvrir de baisers, et de lui dire:

—Je suis ta fille.... pardonne-moi.... oublie le passé, oublie!....

Mais elle n'osait. Elle restait incertaine ne sachant pas laquelle des deux l'emporterait dans ce cœur, même après tant d'années, de la farouche probité de l'homme, ou de la tendresse du père!

Seulement elle dit:

—Je vous demande pardon, monsieur, d'avoir réveillé ces tristesses.

Elle voulut changer le cours de ses pensées.

—Vous ne nous avez pas dit encore, monsieur, comment vous vous êtes si promptement vous avez été sauvé par les pirates, pendant les trois jours de votre captivité au Fort de la Mort....

Il eut un sourire.

—J'ai bien cru que c'était fini si Ti-tais, ... [illegible] ... ceux qui ont leur attaché sous la main..... [illegible]

due à la présence dans la forteresse de l'Européen que le rapport de votre commandant m'avait signalé.... un aventurier allemand, paraît-il, qui partage avec De-Than le commandement en chef des rebelles.... Le troisième jour je vis bien que je me trompais et que le terrible ne le sauvait pas un ... [illegible] ... qui commanda de me faire battre....

—Horrible!

—Sans Armand, j'étais mort.... Pourquoi m'a-t-il sauvé?

Elle ne voulut pas le laisser glisser le long de la pente habituelle de ses tristesses et de ses souvenirs.

—Le capitaine de cet aventurier serait précieux.

—Oui, sans doute.... Il paraît doué d'une grande énergie; un homme très dur, mais ... [illegible] ... Le Fort de la Mort. Tout cela dénote une connaissance approfondie de l'art militaire appliqué aux nécessités de ce pays, une expérience de nos guerres de partisans. Cet homme peut être redoutable un jour, quelle que soit la nullité où ... [illegible]

—Vous l'avez bien vu et vous le reconnaîtriez, sans doute.

—Certes, oui, je l'ai vu et bien vu, dit l'officier.... grand à la commandite....

—Pourtant je jamais votre visage, de mémoire ... [illegible] ... Ce qui ... [illegible]

—Le docteur ne l'a pas dit. Il nous laisse, au contraire, l'espérance.....

—Oh!.... une espérance si petite, si petite....

Puis, tout à coup, il sembla dans sa rêverie. Et suivant la pensée que vient d'évoquer en lui les deux noms qu'il a prononcés.

—Marthe!.... le nom de sa fille.... Robert! le nom de son enfant, son deux enfants? Et cette voix si pareille à la voix d'une fille!.... C'est étrange!

Marthe ne peut le comprendre, mais elle veut le distraire encore.

Et vous connaissez l'aventurier qu'elle Prusse.... Pourquoi? Elle ne le sait.... Robert lui a parlé de cet homme, déjà.... Le portrait que son fils lui en a fait a éveillé son attention.... Pourquoi? Elle ne se rend pas compte.... Il y a, en elle, une sorte de pressentiment et comme un impérieux besoin d'apprendre.

Donc, l'officier satisfait ce qu'il prend pour une curiosité banale.

—C'est un homme très grand et très fort, puissamment âgé d'une cinquantaine d'années. Les épaules puissantes, la tête large. Les yeux, d'un bleu pâle, ont des ... [illegible] ... Il y a de la finesse ... [illegible]

Marthe, pâle soudainement, l'écoutait.

Un homme ressemblait à ce portrait tel qu'on père.... même taille, même teinte, même expression féroce. Et ces yeux bleus si durs! Où les avait-elle vus?

Cet homme, n'est-ce pas l'officier bavarois qui, dans la mêlée devant la Maison blanche, avait brandi son sabre au-dessus de Lavidry qui ne se défendait pas!

Elle l'avait aperçu, de la fenêtre, tenant les mains, comme pour implorer ou pour arrêter le coup.

Cet homme, n'est-ce pas ce même officier, qui, sans pitié pour ses larmes, ... [illegible] ... la tête de Michel Morcel.

L'homme qu'elle avait servi de la lutte de la bataille, alors qu'elle priait sur la terre devant son amant?

Notre père qui êtes aux cieux....

L'homme dont la vie avait étranglé la prière dans sa gorge, car elle n'avait achevé, elle n'avait pu dire:

"Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés!"

Il y a des choses au-dessus des forces humaines.

Jamais elle ne pardonnerait à cet homme-là! Jamais!!!

William Sauerback, Bavarois, dans le Trompette le Beuf.

Est-ce qu'elle n'était pas le jouet de ses souvenirs? ... Est-ce que le hasard cruel avait rejeté cet homme dans sa vie!

Ah! si elle le voyait, comme elle le reconnaîtrait!

Même, après ces vingt années, elle croyait en être certaine....

Elle restait silencieuse.

Et le commandant Lavidry, pour la troisième fois, abandonné à lui-même, n'étant plus soutenu par la pauvre femme, revenait à ses souvenirs, à ses préoccupations de tout à l'heure.

—Marthe! Robert! Ces deux noms!....

Il dit tout à coup, surprenant ainsi Marthe sans défense:

—Quel âge avez-vous, mon enfant?

—Trente-huit ans..... dit-elle distraite.

Il eut un petit tressaillement de ses pauvres doigts meurtris.

C'était l'âge aussi qu'aurait eu sa fille...... Elle avait dix-neuf ans en 1870, lors de sa maternité coupable....

Il dit, tout haut:

—Et Robert a dix-neuf ans, n'est-ce pas?

—A peine!

—Oui, Armand me l'a dit......Un enfant au cœur d'homme.......ayant montré de la bravoure et du sang-froid qu'on vient admirer...... Il est né pendant la guerre?

—Pendant la guerre monsieur! dit-elle, vaguement effrayée.

Mais il ne pousse pas plus loin ses questions.

Seulement, il répéta, deux fois, à voix basse:

—La même voix! les mêmes noms! les mêmes âges!

Comme il paraissait fatigué, elle se retira.

Mais le lendemain, profitant d'une heure qu'il reconnut qu'il se trouvait seul avec Robert, il lui dit en souriant:

—Mon enfant, j'ai une demande à vous adresser!

—Parlez, mon commandant.

—Je ne sais comment vous l'exprimer, Robert, car vous allez croire peut-être à un caprice singulier......

Il ajouta sur un ton plus bas, plus mélancolique:

—Caprice bien naturel, pourtant, puisque je suis aveugle......

—Mon commandant, vos désirs sont des ordres...., et vos caprices ne pourraient être pour nous qu'une occasion nouvelle de vous prouver notre affection......

—Oui, oui, je sens autour de moi une tendresse qui me remue le cœur.

—Que désirez-vous savoir, mon commandant?

—Ne pouvant apercevoir votre mère, puisque mes yeux sont brûlés, je voudrais du moins que vous me fassiez son portrait.... et il resterait gravé là.... pour toujours...., comme si je l'avais vu de mes pauvres yeux.... Elle est si bonne.... et auprès d'elle, en l'écoutant, je me sens si heureux! heureux comme je ne l'ai pas été depuis bien longtemps..... Tel est mon caprice, mon cher Robert!

Le jeune homme eut un sourire ému. Et comme le vieillard tendait ses mains, vaguement, au hasard, il les lui prit et les lui serra.

—Comment est-elle?

—Certes!

—Vous me ferez son portrait fidèle!

—Oui, très fidèle.... avec autant d'exactitude qu'un peintre....

—... admire votre mère....

—... je l'adore.... car le mot ... [illegible]

quelques années plus âgée que moi.... Elle est ma sœur.... non ma mère.

En parlant ainsi, ses yeux s'animaient d'une façon extraordinaire, et tous ses traits respiraient une tendresse infinie.

—Si vous saviez, mon commandant, comme ma mère est bonne et comme elle m'aime! Elle m'aime trop.... trop! Quels soins elle a pris de moi! quelles cruelles inquiétudes! Ce qu'elle a souffert à cause de moi! Elle a toutes les qualités, ma mère, voyez-vous. Dure et insensible pour elle-même, compatissante pour les autres jusqu'à la faiblesse, veillant à soulager autour d'elle tous les maux dont elle est témoin, à alléger autant qu'elle le peut toutes les souffrances auxquelles elle assiste. Quel que soit celui qui vient frapper à son cœur pour implorer sa compassion, celui-là est reçu. Je ne vous dirai pas que ma mère est une sainte, elle est mieux que cela, elle est une femme dans tout ce que ce mot comporte de dévouement, de tendresse, de haute intelligence, dans tout ce qu'il contient aussi de pitié pour les petits.

—Oui, oui, disait le commandant, toutes ces qualités, je les ai ... sous mes mains.... Ce sont celles qui parlent au cœur.... le cœur les comprend et les yeux n'ont pas besoin de voir.... Vous ne me direz jamais assez de bien de votre mère, mon enfant.... mais....

Il eut un sourire très doux.

—Ce n'est pas au fils que j'ai demandé le portrait de sa mère.... C'est à un peintre qui, ayant à vous parler d'un modèle, vous en détaille, une à une, toutes les perfections.... Ce portrait vivra, comme une clarté, dans mes ténèbres, mon cher enfant, si je dois rester aveugle, et ce n'est pas une vaine et indifférente curiosité, croyez-le, qui me fait vous interroger....

—Je ne l'ai pas cru, mon commandant, dit Robert, et je suis prêt à vous dire, ajouta-t-il avec un sourire, combien maman est restée belle, malgré ses trente-huit ans.

—Oui, oui, dit-il, c'est cela, c'est cela! Il avait bien deviné....

—Ma mère est grande, élancée; elle a ... [illegible]

au ... [illegible]

Les yeux de Marthe ... [illegible]

... [illegible] ... Marthe

... [illegible] ... commandant, et le portrait ... vous assez de telle pour que vous puissiez ne point l'oublier?

Non, non. Et l'officier d'une voix altérée, je ne l'oublierai jamais, mon enfant, jamais.

Et toujours dans le soupçon grandissant, la question:

—Ma fille! serait-ce possible!.... Je rêve, sans doute.... Que de fois, dans ma vie, depuis vingt ans, n'ai-je pas cru retrouver ma fille en entendant prononcer ce cher nom de Marthe!

Une pensée lui venait.

Que n'interrogeait-il ce jeune homme, pour connaître sa vie, celle de sa mère, tous les détails de leur ... [illegible]

Cela lui suffirait ... [illegible]

Oui, Dieu est ... [illegible]